

CALENDRIER DE DIFFUSION DU RÉSULTAT DES AVANCEMENTS ET DES MUTATIONS

QUID DE LA PAROLE DE MINISTRE ?

Lorsqu'un policier bénéficie d'une mutation ou d'une promotion, toute une famille est impactée, et doit s'organiser !

Ces derniers temps, la diffusion aléatoire du résultat des différents mouvements ne permettait plus à nos collègues d'organiser leur déménagement familial de manière sereine et dans des délais acceptables...

Sur interpellation d'UNITÉ SGP POLICE, le Ministre de l'Intérieur s'engageait solennellement en juin 2021 à ce que ces résultats soient dorénavant diffusés au plus tard le 31 mai de chaque année...

**VU LES RETARDS DÉJÀ OBSERVÉS CETTE ANNÉE
DANS LE LANCEMENT DES DIFFÉRENTS MOUVEMENTS,**

**UNITÉ SGP POLICE S'INQUIÈTE
SUR LE CALENDRIER PARITAIRE 2022**

**CE MANQUE DE CONSIDÉRATION ENVERS NOS COLLÈGUES N'EST PAS TOLÉRABLE !
UNITÉ SGP POLICE EXIGE LE RESPECT DE LA PAROLE DONNÉE DU MINISTRE !**

www.unitesgppolice.com



**UNITÉ SGP
POLICE**
FSMI-FO

On ne lâche rien !

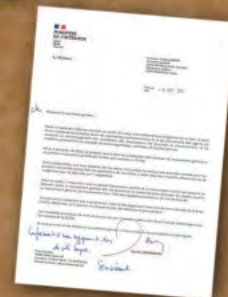
22-03-2022

Un calendrier paritaire adapté LE MINISTRE NOUS ENTEND !



Parce que le bien être des policiers est une priorité, Grégory JORON nouvellement élu Secrétaire Général d'UNITÉ SGP POLICE interpellait vivement notre Ministre de l'Intérieur au sujet de la date de diffusion des avancements et mutations qui rend impossible l'organisation sereine d'un déménagement familial !

Sensible à notre revendication, M. DARMANIN nous répond aujourd'hui FAVORABLEMENT !



AINSI, À COMPTER DE 2022, LES RÉSULTATS SERONT DIFFUSÉS AU 31 MAI POUR :

- LE MOUVEMENT POLYVALENT (MG),
- LE 1ER MOUVEMENT PROFILÉ,
- LE MOUVEMENT INTER-CRS.



NB Le mouvement Outre-mer ainsi que le 2ème mouvement profilé seront traités avant le MG. De même, le calendrier de diffusion des avancements sera adapté !



www.unitesgppolice.com

**UNITÉ SGP
POLICE**
FSMI-FO

On ne lâche rien !

06-09-2021



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Monsieur Grégory JORON
Secrétaire général
Unité SGP Police Force Ouvrière
163 avenue Gallieni
93170 BAGNOLET cedex

Paris, le - 6 SEP. 2021
Réf. :

dm
Monsieur le secrétaire général,

Dans le cadre des réformes portées au profit du corps d'encadrement et d'application et dans le souci d'une meilleure conciliation entre les contraintes professionnelles et la vie personnelle des agents, j'ai souhaité un réaménagement des calendriers des mouvements de mutation et d'avancement. Je l'ai d'ailleurs annoncé lors du congrès de votre organisation, à Poitiers, le 2 juillet dernier.

Ainsi, à compter de 2022, je propose que la date de publication des résultats du mouvement général et du premier mouvement profilé de l'année soit avancée au 31 mai.

Cette proposition, que vous appeliez de vos vœux, me semble constituer une avancée notable pour les policiers concernés puisqu'elle leur permettra de connaître à cette date leur nouvelle affectation et de s'organiser pour la rejoindre au 1^{er} septembre.

Dans ce cadre, il importera que le second mouvement profilé et le mouvement outre-mer puissent se dérouler avant le mouvement général afin de permettre à l'administration d'ajuster les postes ouverts au mouvement général. Le mouvement intra - CRS sera également publié au 31 mai de l'année.

Concernant le calendrier des avancements, celui-ci sera également revu afin de tenir compte de la prise d'effet, désormais au 1^{er} janvier de chaque année, des décisions d'avancement.

Les modalités pratiques de mise en œuvre de ces nouveaux calendriers feront l'objet d'échanges avec les services de la DGPN.

Je vous prie de croire, Monsieur le secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Confiance à mon engagement les
de votre Corps.*

dm
Gérald DARMANIN

Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08
Standard : 01 49 27 49 27 – 01 40 07 60 60
Adresse internet : www.interieur.gouv.fr

Sincèrement